



39^{ème} session du Conseil des droits de l'homme

Point 10 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme au Cambodge

Genève, le 26 septembre 2018

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Vice-Président,

La Suisse remercie la Rapporteuse spéciale pour son rapport et renouvelle son soutien à son mandat.

La Suisse salue la coopération du Cambodge avec la Rapporteuse lors de sa visite en mars 2018. Elle encourage le gouvernement à approfondir cette coopération afin que la Rapporteuse puisse s'entretenir de manière confidentielle avec les détenus.

Madame la Rapporteuse spéciale,

La Suisse prend note de votre analyse sur les élections de 2018 et est profondément préoccupée par la détérioration du respect des droits civils et politiques, illustrée notamment par la dissolution forcée du principal parti d'opposition. Nous soutenons votre appel au Cambodge à mettre en œuvre ses obligations internationales en matière de droits de l'homme, afin de garantir aux citoyens les droits à la liberté d'expression, d'opinion, de réunion et d'association sans aucune discrimination, ainsi que le droit de participer pleinement à un débat politique inclusif.

Tout en reconnaissant le progrès économique qui a ouvert la voie aux améliorations de certains droits économiques et sociaux, comme en matière de protection sociale, la Suisse partage votre préoccupation sur les récents développements et le nombre croissant de lois restreignant l'espace civique des défenseurs des droits de l'homme et des ONG.

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva

Rue de Varembe 9-11, CP 194, 1211 Genève 20
Tél. +41 (0)58 482 24 24, Fax +41 (0)58 482 24 37, www.dfae.admin.ch/geneve

Madame la Rapporteuse spéciale,

- **Quelle est la mesure la plus urgente que le gouvernement cambodgien doit prendre pour relancer les progrès démocratiques faits par le passé ?**
- **Quelles mesures concrètes pourrait envisager un pays tel que la Suisse, neutre et géographiquement éloigné du Cambodge, pour y renforcer les droits de l'homme?**
- **Comment assurer que les nouvelles lois et les manuels portant sur le processus politique et électoral incluent les avis de la société civile et soient conformes aux normes internationales y relatives?**

Je vous remercie.